

---

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

---

**Projet de rénovation cœur de ville-requalification et mise à l'air libre du Théluet sur la commune de Notre-Dame-de-Gravenchon**

---

**Société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement (SHEMA)**

---

Il est procédé **du jeudi 26 novembre 2015 au vendredi 8 janvier 2016 inclus**, soit pour une durée de quarante-quatre jours consécutifs, à une enquête publique concernant le projet de "rénovation du cœur de ville-requalification et mise à l'air libre du Théluet" sur le territoire de la commune de Notre-Dame-de-Gravenchon présentée par la SHEMA.

Les aménagements consistent en la réalisation de travaux d'aménagement du cours du Théluet en végétalisant ses berges et ses abords, en redessinant le cours d'eau en méandres et en assurant une valorisation paysagère et esthétique du ruisseau dans le futur parc. Il permet également la création d'habitats favorisant au mieux l'accueil d'une flore et d'une faune diversifiées.

Cette enquête se déroule sur le territoire de la commune de Notre-Dame-de-Gravenchon. Elle porte sur les autorisations et déclarations visées aux articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relatives aux rubriques **3.1.2.0, et 3.2.4.0**.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est le préfet du département de la Seine-Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et les pièces annexées restent déposés dans la mairie de la commune précitée où les intéressés peuvent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Monsieur Alban Bourcier, maître de conférences, ingénieur conseil indépendant, en activité, a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Laurent Hondo, ingénieur hors classe honoraire SNCF, retraité, comme suppléant.

Les observations, propositions et contre propositions sont consignées sur le registre d'enquête et peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse mail suivante: [mairie@gravenchon.fr](mailto:mairie@gravenchon.fr). Toute correspondance relative à cette enquête pourra en outre être adressée au commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Le commissaire enquêteur recevra aux jours et heures ci-après les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées à la mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon :

- jeudi 26 novembre 2015 de 9 heures à 12 heures
- samedi 19 décembre 2015 de 9 heures à 12 heures
- lundi 21 décembre 2015 de 14 heures 30 à 17 heures 30
- vendredi 8 janvier 2016 de 14 heures à 17 heures

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site de la préfecture ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)).

Toute information relative au projet peut être demandée auprès de la société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement - 157 boulevard de Strasbourg - 76600 Le Havre (tel : 02.35.19.77.00).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans la mairie précitée et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis est affiché sur le territoire de la commune de Notre-Dame-de-Gravenchon.